

Réf: Dossier N° 087940

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ALPHA BTP »

Siège social Abidjan, Marcory, ZONE 4 cité ex DMTP, Lot 4, Ilot
00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 02/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALPHA BTP »

Objet : Bâtiments et travaux publics, Electrification rurale, Electricité réseau HTA-BTA,EP, Pose de poteaux électriques, Construction de postes électriques, Réseau de télécommunication, Adduction d'eau, Construction de château d'eau, de Forage, Ouvrages HVA et HV, Assainissement et drainage, Diverses prestations

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ZONE 4 cité ex DMTP, Lot 4, Ilot
00

Dirigeant(s) : Mme YEDAGNE DE AYA MARIE-THERESE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01916 du 15/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10487/GTCA/RC/2022 du 15/03/2022

